AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**219C0414**
FR0011026749-FS0218

7 mars 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DALET SA**

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 6 mars 2019, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 mars 2019, le seuil de 5% du capital de la société DALET SA et détenir, pour le compte dudit fonds, 191 197 actions DALET SA représentant autant de droits de vote, soit 5,33% du capital et 3,84% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions DALET SA sur le marché.

_____

[1] Sur la base d'un capital composé de 3 593 680 actions représentant 4 973 384 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.